

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL D'ARTAS**

Envoyé en préfecture le 02/12/2025

Reçu en préfecture le 02/12/2025

Publié le

S²LO

ID : 038-213800154-20251128-DEL2025112807-DE

Délibération n° D 2025-11-28 / 07

Date de la séance : 28 novembre 2025

Auteur = Martial SIMONDANT – Maire

Nombre de conseillers en exercice : 18

Nombre de membres présents : 12

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Contre : 0 Pour : 13 Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire par transmission à la préfecture et affichage

Date de la convocation : 21 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit novembre, le conseil municipal de la commune d'Artas, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur SIMONDANT Martial, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 18

Présents : SIMONDANT Martial, CHAUVIN Pascal, LAMOURY Michelle, BOUVIER Christian, GUETAT Suzanne, DURAND Grégory, CROUZET Rémy, GREA Pascale, METRAL Evelyne, NATIVEL Isabelle, SAUNIER Isabelle, LECOMTE LEMOINE Brigitte.

Absents avec pouvoir : ROUSSILLON Julien donne pouvoir à CROUZET Rémy

Absents : GALLIFET Bernard, GAUTIER Alexandra, GUILLAUD Baptiste, JACQUENOT Stéphane et PIGNARD Laurence.

SUBVENTION CLUB SOLEIL D'AUTOMNE

Vu le règlement d'attribution des subventions adopté le 6 mars 2024,

Considérant la demande de subvention présentée par le Club Soleil d'Automne pour un repas animé,

Vu l'avis favorable de la commission Vie Associative en date du 22 novembre 2025,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

➤ **FIXE** la subvention versée au Club Soleil d'Automne comme suit :

ASSOCIATION	Objet	Montant
Club Soleil d'Automne	Repas animé	1 000.00 euros

➤ **DIT** que les crédits correspondant sont inscrits au budget 2025.

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son délégué à exécuter la présente délibération et à signer toute pièce s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire
Martial SIMONDANT



La secrétaire de séance
Michelle LAMOURY